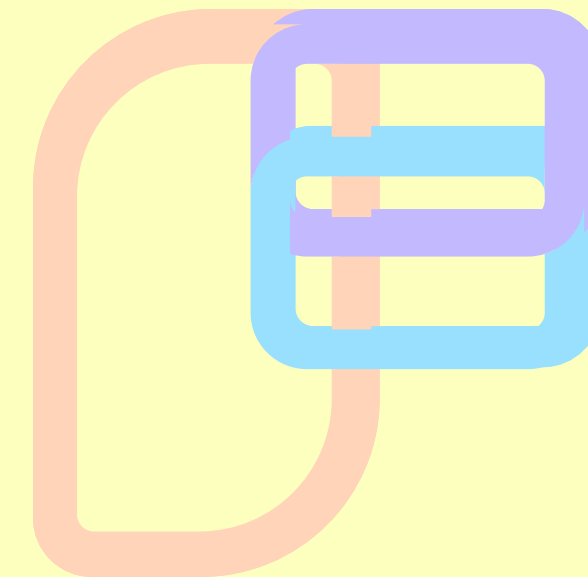


# Salarié Désigné Compétent (SDC – RS&ST)



*La mission de ce salarié est de s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels dans l'entreprise. Cette mission doit être un appui opérationnel à l'employeur pour la gestion de la prévention des risques professionnels. Pour remplir sa mission, le SDC doit détenir les compétences nécessaires en matière de santé et sécurité au travail, soit par le fait de sa formation initiale, ou par le biais d'une formation dédiée.*

## PUBLIC

*RESPONSABLES  
DE LA PRÉVENTION  
SÉCURITÉ*

## TARIF TTC

*NOUS  
CONSULTER*

## DURÉE

*35 HEURES  
(5 JOURS)*

## NOMBRE DE PERSONNE

*MINI 2  
MAXI 8*

## ACCESSIBILITÉ PSH

*NOUS CONSULTER  
POUR ÉTUDE DE  
FAISABILITÉ*

## CALENDRIER

*ENTRÉE  
PERMANENTE EN  
INTRA ENTREPRISE*

## DÉLAIS D'ACCÈS

*15 JOURS DÈS QUE  
LE QUOTA MINI  
EST ATTEINT*

| LA SUITE →

## **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

- Comprendre les missions et les prérogatives du/de la salarié(e) désigné(e) compétent(e) en santé et sécurité au travail
- Connaître les enjeux de la prévention
- Connaître la réglementation en santé et sécurité au travail
- S'appropriier les méthodes d'aide à l'évaluation des risques professionnels
- Savoir mettre en œuvre les leviers et les outils de management de la sécurité
- Savoir définir et mener un plan d'action

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Pas d'examen, mais des feedbacks tout au long de la formation. Évaluations en continu et finale en fin de formation sous forme de quizz, mise en situation ou étude de cas.

## **PROFILS FORMATEURS**

Cette formation est animée par une Formatrice Consultante en CSE, RPS, QVCT, CSSCT et auditrice DUERP. FORMEO veille à ce que les membres de son équipe assurent une veille continue des outils et méthodes pédagogiques. Nos formateurs se veulent pragmatiques, afin de permettre à chacun d'appliquer les contenus enseignés concrètement sur le terrain.

## **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

Théorie et pratique. Démarche inductive. Les stagiaires sont au cœur de l'action, guidés par le formateur(trice) Pédagogie active centrée sur les apprenants. Participation active. Nombreuses mises en situation et exercices. Travaux pratiques. Évaluation formative tout au long de la formation pour s'assurer des acquisitions

## **SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ACTION**

Feuilles de présence signées par le stagiaire et le formateur par séance de formation, certificat de réalisation, enquête de satisfaction en fin de formation.

| **LA SUITE —>**

## **LE RÔLE ET LE CADRE GÉNÉRAL DE LA SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

Présentation du rôle et des missions du SDC

Positionnement dans l'entreprise : acteurs internes et externes

Prérogatives et limites du rôle

Les enjeux humains, économiques, juridiques de la prévention

Les grands principes généraux de prévention  
(article L4121-2 Code du travail)

## **RÉGLEMENTATION ET OBLIGATIONS LÉGALES**

Cadre réglementaire : Code du travail, obligations de l'employeur, droits et devoirs des salariés

Documents obligatoires en santé-sécurité : DUERP, plan d'action, fiches de sécurité, affichages obligatoires

Risques spécifiques : focus selon l'activité (ex. chimique, électrique, manutention, TMS, RPS...)

Notions de responsabilité civile et pénale

Étude de cas : analyser un accident et identifier les responsabilités

## **ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

Méthodologie d'évaluation des risques : analyse des situations de travail, identification des dangers, évaluation des risques

Présentation des outils : grille d'évaluation, cotation des risques, arborescences, arbre des causes

Mise en pratique : atelier d'observation terrain  
(ou étude de cas simulée)

Élaboration d'une fiche de risque

Retour collectif sur les observations et échanges

## **OUTILS ET LEVIERS DE MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ**

Principes de management SST : implication de la direction, culture sécurité, communication, animation des équipes

Outils à disposition : réunions sécurité, causeries sécurité, audits, indicateurs, tableaux de bord

Mise en pratique : construction d'un tableau de bord SST adapté à son contexte

Jeux de rôle : animer un point sécurité / sensibiliser un collègue

## ***CONSTRUIRE ET PILOTER UN PLAN D'ACTION***

De l'évaluation au plan d'action : définir les priorités, planifier, attribuer les responsabilités

Méthodes de suivi et de reporting

Atelier final : construire un plan d'action SST pour son entreprise ou sur un cas fil rouge

Présentation des plans par sous-groupes et feedback collectif

Évaluation des acquis (quiz, débriefing)

## ***MODALITÉS PÉDAGOGIQUES***

Alternance d'apports théoriques, d'études de cas, d'ateliers pratiques

Support remis aux participants (guide SDC, modèles d'outils)

Évaluation formative continue + évaluation finale



*« En partageant nos compétences, nous enrichissons les autres tout en renforçant notre propre expertise. »*

Odile CASTETBON, Formatrice Consultante en CSE, RPS, QVCT, CSSCT et auditrice DUERP

Mes formations pour les élus de CSE et les acteurs en santé et sécurité ne se contentent pas de transmettre des connaissances : elles contribuent activement à bâtir des environnements de travail plus sûrs, valorisant la qualité de vie et la protection de chacun.

Mon approche pédagogique, la ludopédagogie, place le jeu et l'expérimentation au cœur de l'apprentissage. Dans mes sessions, chaque participant explore et s'approprié les enjeux de la santé et sécurité au travail de façon dynamique. Cette méthode favorise un apprentissage actif où chacun devient acteur de sa formation, rendant les acquis plus durables et applicables au quotidien.

*La santé et la sécurité sont l'affaire de tous !*

**ODILE CASTETBON**

+33 6 80 17 61 30  
formeo.conseil@gmail.com